

Nous sommes bien aise de vous informer que l'on vient de terminer l'impression d'un compendium de ce rituel, qui, avec la première partie de son appendice qu'on y a jointe, a été, suivant le même décret, soumis à l'approbation du Saint-Siège. Bientôt l'on sera en état de vous livrer la seconde partie de cet appendice, dans un volume séparé contenant les prônes, les annonces, les formules, etc.

Nous vous informons encore que, pour la commodité des prêtres employés au saint ministère dans les paroisses et les missions, nous avons fait imprimer, sous un petit format, un extrait du rituel, où l'on trouve tout ce qui est nécessaire, pour l'exercice des fonctions sacrées qui peuvent se faire hors de l'enceinte de l'église.

Le Rituel Romain a été approuvé, publié et solennellement promulgué par les Souverains-Pontifes pour toute l'église ; il est donc proprement le rituel de l'église. Vous devez vous réjouir, N. T. C. C., de ce que les Pères du Concile ont voulu qu'il fût aussi exclusivement le rituel de la Province Ecclésiastique de Québec. Vous le recevrez avec respect comme des enfants soumis à l'église ; vous vous ferez un devoir de l'étudier, et d'en observer fidèlement toutes les prescriptions, comme autant de règles saintes, que vous ne pouvez enfreindre, ou négliger, sans manquer à votre devoir.

A CES CAUSES, le Saint Nom de Dieu invoqué, nous avons réglé, statué et ordonné ; réglons, statuons et ordonnons ce qui suit :

1^o.—“ Le Compendium du Rituel Romain à l'usage des diocèses de la Province de Québec, publié par l'ordre du Premier Concile Provincial, ” est promulgué, de ce jour, dans notre diocèse ;

2^o.—A dater du premier Janvier mil huit cent cinquante-quatre, ce rituel sera le seul dont on devra faire usage ; (*)

3^o.—L'on commencera, à la même époque, à se conformer aussi, pour les prônes et les annonces qu'on doit y faire, à ce qui est prescrit dans la seconde partie de l'appendice au dit compendium, laquelle est pareillement promulguée de ce jour ;

(*) N. B.—Comme, malgré nos recommandations, et à notre grand regret, il s'est glissé plusieurs fautes d'impression dans ce rituel, nous avons fait mettre à la fin du volume un errata d'après lequel nous prions MM. les Curés, ou autres prêtres, de faire les corrections, partout où besoin sera.